

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017/5018

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 20 septembre 2017

Présidence de : Lionel BERTHET

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°

Signatures

Le Président,

Lionel BERTHET

La Secrétaire,

Nathalie MORILLON

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 02 octobre 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	M. BERTHET Lionel	X							
	Adjoint	M. FAUGERAS Philippe	X							
		Mme SOUSTRE Michèle	X							
	Gestionnaire	M. TIREBOIS Daniel	X							
	CPE	M COMOLE Jean-François	X							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. SINTIVE		X	X					
		Mme MAHIET-LUCAS		X	X					
	Groupement de commune	Mme ARDRIT Edwige								
	Commune siège	M.COCHARD Philippe		X	X					
	Commune siège									
Personnalité qualifiée		M. FUZEAU Bruno		X						
Total										
Personnels de l'établissement	Personnels Enseignement	Mme MORILLON Nathalie	X							
		M. BOURDET David	X							
		M. CHAMPALOU Nicolas		X	X		M. GAINANT Aurélien	X		
		M. AVRIL Pierre	X							
		Mme FRADIN Michelle	X							
		Mme ROUSSEAU Anne	X							
		Mme DEPLANNE Angélique	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	M. LANDREAU Denis			X					
		Mme DRAPEAU Patricia	X							
		Mme MENARD Patricia	X							
Total										
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Mme LIEGEARD Stéphanie		X	X					
		M. BOUTREUX Régis	X							
		Mme FRAPPREAU Sandra	X							
		M. BAUDRY Olivier		X	X					
		Mme BREMAND Aurélia	X							
		Mme GUINUT	X							

RUBRIQUE I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1-1 Programme d'action 2017-2018

Ce programme d'action a été présenté en conseil pédagogique d'après les « fiches d'actions » déposées par les enseignants. Quelques actions pourront s'y ajouter :

- Venue éventuelle d'Ida Grinspan non programmable à ce stade de l'année.
- Venue du professeur Brunet
- Forum des métiers qui sera ajouté sur le bilan.

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

1-2 Les bilans périodiques (information)

Un groupe de travail a été mis en place pour élaborer un nouveau bilan périodique. Les familles voulaient une visibilité plus claire et les enseignants demandaient une entrée disciplinaire. Durant l'été le logiciel Pronote a changé sa configuration. L'entrée disciplinaire se fera désormais par défaut, chaque évaluation de chaque matière apparaîtra sous la forme de petits carrés de couleurs dans l'ordre chronologique.

1-3 Gestion des retenues (information)

Il y a eu une forte augmentation du nombre de retenues à la fin de l'année 2016-2017 avec parfois des absences de réponse des familles aux situations de punition (quand l'heure de retenue tombait pendant les études de l'élève).

Cette année il y aura une mise en place d'une échelle plus claire du mode de fonctionnement des sanctions et punitions :

- Enseignants volontaires pour encadrer les retenues la journée ou le mercredi après-midi.
- Mise en place de retenue du soir.
- Retenues du mercredi après-midi avec engagement de certains enseignants pour les encadrer, 15 mercredi après-midi ont été fixés sur l'année.
- Une sanction sera posée si les élèves ne se présentent pas.

La communication entre la Vie scolaire et les parents sera renforcée et les parents seront partie prenante dans le suivi des punitions ou sanctions décidées par l'établissement.

1-4 Le CESC ÉLARGI (commission éducation santé citoyenneté – information)

La vocation du CESC est de traiter des problématiques internes à l'établissement en direction de la santé et de la citoyenneté et d'y apporter des solutions internes. Son élargissement, dans le cadre de la politique de la ville, en lien avec le quartier des Capucins et l'école Anatole France (avec une volonté de l'élargir aux autres écoles par la suite), va permettre de coordonner les actions de l'éducation nationale et de la politique de la ville. Une première réunion aura lieu le 11 Octobre au matin. Deux thèmes seront mis en avant : l'hygiène et la nutrition (CESC habituel et M. Le Pesq, Mme Drapeau, médecin scolaire...).

Pour ce qui est de la prévention dans le domaine des transports, nous rencontrons le problème d'une année de transition où les transports vont relever de la Région alors que les actions menées les années précédentes l'étaient par le Conseil Départemental : une réorganisation est nécessaire.

1-5 Point complémentaire IMP (indemnité de mission particulière)

2,25 IMP supplémentaires ont été attribuées à l'établissement. Elles seront ventilées sur les parcours santé, citoyenneté, avenir et culturel (0,5 IMP par parcours) : pour l'instant il y a autant de candidatures que de missions à assurer. S'ajoute à cela 0,25 pour la mission « devoirs faits », dont M. Comole assurera la mise en œuvre.

Mme Morillon souligne que le manque de candidats pour prendre en charge ces missions peut s'expliquer par un problème d'incompréhension sur les missions attribuées aux parcours et qu'il serait bien de redéfinir les objectifs et missions. Une nouvelle discussion sera nécessaire entre les professeurs pour rediscuter des attributions.

M. Berthet répond que ce qui est demandé est la mise en place du suivi des différents parcours avec utilisation de l'outil Folios qui retrace les différentes phases du parcours qu'un élève a suivi pendant les années collège. Le coordonnateur devra suivre ce qu'il se passe sur Folios, récolter l'information et vérifier les différentes actions faites et leur mise en place.

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2-2 Concession de logement

- Audrey Couderc logée au 21.
- Maud Petit logée au 27.
- Odile Meryet logée au 25.
- Madame Soustre logée au 23.

Vote pour 1an

Loyer établi par le conseil départemental 50% perçu par l'établissement

Il y a une demande forte et besoin de logement, qui ne peut pas toujours être satisfaite, y compris pour des personnels souhaitant bénéficier de cette possibilité, parce qu'ils sont nommés loin de leur domicile familial sans avoir les moyens de financer un deuxième logement.

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

2-2 Contrats et conventions

Deux votes :

1) Autorisation pour le chef d'établissement de passer les marchés et conventions dans la limite du budget voté conventions pluriannuelles

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

2) Vote pour les conventions annuelles :

Ex. Convention de l'APEMEN

Ex. Convention Bouilles de lecteurs avec la Communauté de Communes du Thouarsais

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

2-3 Sortie et voyage scolaire

Explication des différents voyages et des tarifs (voir document)

Pour les deux grandes sorties (Strasbourg -Stuttgart en 3^e et Vie à la montagne en (5^e) des courriers seront faits aux parents pour un engagements formel et financier dès le premier versement non remboursable sauf cas de force majeure (c'est-à-dire sans justification valable)

Si un voyage ou une sortie a 15% d'élèves qui ne partent pas ce dernier sera annulé.

Question sur la participation des élèves d'ULIS aux sorties et voyages

Le départ est logique dans le cadre des inclusions, sauf contre indication des services académiques et avec un accompagnement par un des membres de l'équipe ULIS.

La plupart des élèves de l'UPE2A ne peuvent participer aux grands voyages ni sortir du territoire pour des raisons administratives.

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

2-4 Service de vacances

2 jours en présentiel la première semaine (sauf à Noël où ce sera la deuxième semaine), puis le reste de la semaine sous forme téléphonique.

- M. Faugeras pour les vacances d'automne ;
- M. Tirebois pour celles de Noël ;
- Mme Soustre pour celles d'hiver et
- M. Berthet pour celles de printemps.

2-5 PPMS

Un livret, mis à jour en fin d'année 2016-2017, avec les dispositions à prendre en cas d'attentat, d'intrusion et de catastrophe naturelle est à disposition de tous.

L'établissement est tenu d'organiser : 3 exercices incendies ; 1 intrusion ; 1 confinement.

réunion le 16 novembre.
La réunion pour les personnels aura lieu le 9 novembre.

2-6 Tarifs

Stock de chaises qui intéresse les associations
200 chaises 1,50€ par chaise

VOTANTS : 19 EXPRIMES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0

Le studio de l'assistant étranger
90€/mois

VOTANTS : 19 EXPRIMES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0

RUBRIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER

3-1 Don du FSE en 2016-2017

Auvergne 5095,32 € ; Espagne 6114,40 € ; Montagne 2962 € ; Amboise 227 € ; Intégration 565,40 €.

Les enseignants rappellent une fois de plus que les dons, en particulier du FSE, sont indispensables pour mener à bien les projets, chaque année. Il est donc indispensable qu'un maximum d'élèves et de familles s'investissent dans les actions menées : ex. tombola, photos de classe ...

VOTANTS : 19 EXPRIMES : 19 POUR : 19 CONTRE : 0

3-2 Décision budgétaire modificative :

Réfection de la signalétique de l'affichage des classes dans la cour et sous le préau : nécessité de la changer après l'utilisation d'un système peu coûteux mais difficile à modifier.
Fin de la signalétique extérieure.

Finalisation du projet signalisation PPMS

Sonorisation ; bouton alerte ; changement haut parleur ; sonorisation des salles non sonorisées ou mal sonorisées ; installation d'antennes relais pour le micro HF. Le câblage est fait par le collège, le travail étant facilité par les compétences en maintenance d'un nouveau collègue. Les coûts sont relativement réduits.

Séance supplémentaire de natation

20 séances.

Viabilisation

Anticipation sur les dépenses de viabilisation jusqu'au 31 décembre 2017.

Restauration des salles de cours

Remise en état et diverses réparations : ex. reprise du programme de restauration des salles de cours (peinture).

Bar à salade

Achat de matériel pour réapprovisionnement : récipients adaptés ; groupe froid.

L'ensemble reste propre et le self est plus calme. Les élèves respectent le matériel, se montrent autonomes et se sont bien adaptés à ce nouveau mode de fonctionnement.

Le montant total du prélèvement s'élève à 10700€.

VOTANTS : 19

EXPRIMES : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

IV QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Fin du CA à 19H45.